

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 20 septembre 2011

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme BERNARD, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme HERVIEU (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (2) M. BARRON, M. BON.

Membre absent : (1) : Mme TOLLOT

Date de convocation : 13 septembre 2011

Délibération n° : 51-2011

Objet : Centre social Fontaine d'Ouche – tarification des activités

Le centre social Fontaine d'Ouche propose des activités à compter de septembre 2011, certaines étaient déjà pratiquées antérieurement, d'autres sont nouvelles comme l'atelier couture ou la cueillette à Bretenière.

Les tarifs proposés sont les suivants :

► **Activités :**

- Atelier couture : 1,70 € par séance (2h30),
- Atelier cuisine : 1 € par séance (séance mensuelle),
- Cueillette à Bretenière : 2 € par séance,
- Loisirs créatifs : 20 € l'année,
- Hip Hop enfant : 20 € l'année,
- Dessin enfants : 4 € par séance (2 h),
- Dessin adultes : 6,80 € par séance (2 h),
- Yoga : 3,40 € par séance (1 h),
- Gymnastique : 3,40 € par séance (1 h),
- Danse libre : 5,10 € par séance (1 heure 30),
- Activité Contrat Local d'Accompagnement Scolaire :
 - * 20 € par trimestre pour le 1^{er} enfant
 - * 16 € par trimestre pour le 2^{ème} enfant
 - * 12 € par trimestre pour le 3^{ème} enfant.

► **Sorties :**

	Tarif normal individuel	Tarif réduit * individuel	Tarif global famille
Petites sorties (coût réel entre 2,50 € et 6 €/pers)	2,50 €	1,00 €	4,00 €
Moyennes sorties (coût réel entre 7 € et 15 €/pers)	6,00 €	3,00 €	12,00 €

* revenus précaires, sur orientation d'un travailleur social

.../...

► Grandes sorties familiales (coût réel de la sortie compris entre 16 € et 50 € par personne) :

- personne seule (tarif normal) : 70 % du coût réel de la sortie
- personne seule (tarif réduit *) : 40 % du coût réel de la sortie
- famille de 2 personnes : 40 % du coût réel de la sortie
- famille de 3 personnes : 38 % du coût réel de la sortie
- famille de 4 personnes : 36 % du coût réel de la sortie
- famille de 5 personnes : 34 % du coût réel de la sortie
- famille de 6 personnes : 32 % du coût réel de la sortie
- famille de 7 personnes : 30 % du coût réel de la sortie
- famille de 8 personnes : 28 % du coût réel de la sortie

* ressources mensuelles inférieures à 648 €.

► Séjours familiaux accompagnés : 6 € par jour et par personne.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent les tarifs des activités proposées au centre social Fontaine d'Ouche à compter de septembre 2011,
- autorisent le Président ou son représentant légal à procéder à la réactualisation des tarifs dans la limite de 10 %.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 SEP. 2011



PUBLIÉ LE 21 SEP. 2011